



Doc. 15214

22 janvier 2021

Question parlementaire à la présidence en exercice du Comité des Ministres

Questions parlementaires

1. Question de M. Nicos TORNARITIS, Chypre, PPE/DC

Vu l'intention déclarée du Secrétaire général de l'ONU de convoquer une rencontre informelle au format 5+ (réunissant autour de lui les dirigeants des communautés chypriote grecque et chypriote turque, de la Grèce, de la Turquie et du Royaume-Uni) le mois prochain à New York afin de reprendre les pourparlers sur le problème chypriote, nous appelons la communauté internationale, y compris la présidence du Comité des Ministres actuellement exercée par l'Allemagne, à soutenir ces nouveaux efforts pour parvenir à un règlement sous forme d'une fédération bizonale et bicommunautaire basée sur l'égalité politique, comme décrite dans les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité de l'ONU et sur la base du cadre convenu établi par l'ONU. Il est regrettable que les dirigeants de la Turquie et de la communauté chypriote turque, en contradiction totale avec ce cadre et les résolutions de l'ONU, prônent la création de deux États distincts à Chypre.

M. Tornaritis demande au Président du Comité des Ministres:

Que pourriez-vous faire, par conséquent, pour assurer un engagement plus actif de l'Union européenne dans le processus de négociation, conformément à l'acquis et aux principes européens et au cadre convenu établi par l'ONU?

Réponse de la présidence du Comité des Ministres

Le Conseil de l'Europe n'est pas impliqué dans les négociations pour régler la question chypriote. Cependant, la situation à Chypre est à l'ordre du jour de chaque réunion des Délégués des Ministres. Cela donne régulièrement l'occasion aux délégations de fournir des informations ou de partager leur évaluation de la situation. La présidence allemande se félicite de la reprise des pourparlers sur le problème chypriote sous l'égide des Nations Unies et espère vivement qu'ils aboutiront à un résultat positif.

